



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 23 mai 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Activation du dispositif Calamités agricoles à la suite de l'épisode de gel d'avril 2022

À la suite de l'épisode de gel de début avril, sur la période du 1er au 5 avril 2022, tout le département de la Dordogne a été concerné par un épisode de gel « qui peut être caractérisé d'exceptionnel » selon l'avis de Météo France.

Le dispositif des calamités agricoles a donc été activé en Dordogne, avec des missions d'enquêtes conduites en partenariat avec la DDT24 et la Chambre d'agriculture les mardi 17 mai et jeudi 19 mai.

Les productions visitées ont concerné les cultures fruitières, notamment les vergers de prunes d'ente, de mirabelles, de reines claudes, de kiwis, de noisettes, de noix, de pommiers et de châtaigniers.

Il est nécessaire maintenant d'attendre les récoltes pour finaliser la demande de reconnaissance auprès du ministère de l'Agriculture.

